
**9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
le mercredi 1^{er} novembre 2023, à 19 h
au Collège des Compagnons
Salle Le Carrefour (A-112)
3643, avenue des Compagnons**

SONT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Valérie Poirier	Présidente
M.	Louis Champoux	Vice-président
M ^{me}	Suzanne Roy	Secrétaire
M ^{me}	Andréa Giguère	Trésorière
M ^{me}	Diana Polovei	Administratrice
M.	Réal Jean	Administrateur
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M	Jacques Pelchat	Administrateur
M.	Marc Laporte	Administrateur
M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

II Y A QUORUM

EST ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
-----------------	-----------------	--

EST ABSENT.E.S :

M.	Alexandre Perras	Administrateur
----	------------------	----------------

Quatre citoyen.ne. s sont présent. e. s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Valérie Poirier ouvre la réunion à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. DÉSIGNATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

M^{me} Valérie Poirier suggère de nommer un. e président. e d'assemblée. Elle accepte de présider jusqu'à l'élection puisqu'elle a signifié sa démission comme présidente du conseil.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-65

Sur proposition de M^{me} Suzanne Roy, appuyée par M. Daniel Laporte, il est résolu de nommer M^{me} Valérie Poirier présidente d'assemblée et de nommer le prochain. e président. e, président. e d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Valérie Poirier fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées.

Les modifications suivantes sont demandées par M. Louis Champoux.

- Que le point 8 soit traité en 4.
- Modifier le point 10, changer le mot résolution par information partielle.
- Après le point divers, un point statutaire sur l'évaluation de la réunion.

La modification suivante est demandée par M. Réal Jean.

- Ajouter Dossier tramway dans la section Divers.

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Désignation d'une présidente d'assemblée	19 h 02
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 25 octobre	19 h 03
4.	Fonctionnement du Conseil de quartier	
	a. Lettre de démission de Valérie Poirier à la présidence	
	b. Élection d'une nouvelle présidente	
5.	Présentation du Carrefour d'action territoriale (CAT) par Marina Damiao	19 h 04
6.	Procès-verbal de la séance régulière du 25 octobre	19 h 15
	• Affaires en découlant	
6.	Période d'information par les membres du conseil municipal	19 h 20
7.	Période de questions et commentaires du public	19 h 35
8.	Fonctionnement du conseil de quartier	19 h 50
9.	Suivi des dossiers en cours	20 h
	• Programme de mobilisation en sécurité routière (suivi et info) (5 minutes)	
	• État des trottoirs sur la rue Grandjean (résolution) (5 minutes)	
	• Suivi de la séance d'information sur la Vision de l'immigration (5 minutes)	
	• Demande de présentation du Service de transports et de mobilité intelligente pour les interventions prioritaires en matière de sécurité routière (5 minutes)	
10.	Nouveaux dossiers	20 h 20
	• Sécurité sur le chemin Sainte-Foy entre la rue de Laudance et la rue Grandjean (information partielle) (10 minutes)	
	• Service À Vélo (résolution) (5 minutes)	
	• Dossier du tramway	
11.	Affaires internes	20 h 35
	• Secrétariat (5 minutes)	
	• Trésorerie (5 minutes)	
	• Création d'une petite caisse (10 minutes)	
12.	Divers	20 h 40
13.	Évaluation de la réunion	20 h 45
14.	Levée de l'assemblée	20 h 50

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-66

Sur proposition de M. Louis Champoux appuyée par M. Daniel Laporte il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications mentionnées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 25 OCTOBRE 2023.

M^{me} Valérie Poirier demande aux personnes présentes si le procès-verbal nécessite l'éclaircissement de certains points.

M. Louis Champoux enverra des corrections de forme à la secrétaire avant que le procès-verbal ne soit mis en ligne.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-67

Sur proposition de M^{me} Andréa Giguère appuyée M. Marc Laporte, il est proposé d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 25 octobre dernier.

Adoptée à l'unanimité.

4. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

4.1 M^{me} Valérie Poirier présente sa démission comme présidente, cependant, elle annonce qu'elle continuera de siéger au conseil de quartier à titre d'administratrice. La lettre de démission est en annexe 1.

Tous les membres du conseil remercient chaleureusement M^{me} Valérie Poirier pour l'acquittement de son rôle de présidente depuis le mois d'avril. Ils se réjouissent de sa décision de rester dans ses fonctions d'administratrice.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-68

Sur une proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu de recevoir et d'accepter la démission de M^{me} Valérie Poirier en date du 1^{er} novembre 2023 et de la remercier pour avoir porté le poids de la présidence depuis le mois d'avril dernier.

4.2 Élection d'une nouvelle présidence

À la suite de la démission de M^{me} Valérie Poirier, le conseil de quartier se retrouve sans présidence. Les membres désirent procéder à l'élection d'une présidence.

M^{me} Gaudreau demande alors aux membres de l'assemblée le nom des personnes suggérées pour occuper le poste.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-69

M. Jean-Luc Lavoie propose M. Réal Jean. M. Jean accepte sa mise en candidature.

CONSIDÉRANT que la candidature de monsieur Réal Jean a été dûment proposée
CONSIDÉRANT que Réal Jean accepte sa mise en candidature
CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la seule candidature

Monsieur Réal Jean est élu président par acclamation.

Adoptée à l'unanimité

5. PRÉSENTATION DU CARREFOUR D'ACTION TERRITORIALE (CAT)

Par M^{me} Marina Damiao,

Le Carrefour d'actions territoriales (CAT) Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge est un organisme de concertation qui rassemble plusieurs partenaires du milieu communautaire, municipal, de l'éducation, de la santé ainsi que des citoyens et citoyennes.

Le CAT vise à mettre en place un modèle de concertation qui permettrait de développer la continuité, la cohérence et la complémentarité entre les différents projets actuels et futurs.

Leurs objectifs visent à réduire la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale. Les chantiers prioritaires actuellement sont les enjeux de

- L'accessibilité aux services,
- la sécurité alimentaire, et le logement.

Par sa démarche, Mme Damiao vise à faire connaître le CAT et à travailler en partenariat avec les acteurs du milieu. Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy est invité à promouvoir ses activités.

Pour la joindre : Mme Marina Damiao, Coordinatrice, Carrefour d'actions territoriales Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, (418)806-1703, coordination@carrefourdactions.com

La présentation complète du CAT est à l'annexe 2.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2023.

Comme nouveau président, M. Réal Jean accepte de présider l'assemblée. Il demande aux membres de consulter le tableau des points de suivis qui a été remis aux administrateurs en début de rencontre.

- La gestion de la page Facebook
 - En plus de M^{me} Andrée Giguère et de M. Jacques Pelchat, M^{me} Valérie Poirier est maintenant administratrice de la page
 - M. Jacques Pelchat a accordé les droits d'administrateurs à M^{me} Suzanne Roy le 1^{er} novembre 2024.
 - M. Jacques Pelchat accordera également ce droit à M. Jean-Luc Lavoie.

Il n'y a pas d'autres administrateurs qui souhaitent animer la Page Facebook

- Le plan d'action
 - Les membres du conseil conviennent de le réviser d'ici 15 novembre. Il sera présenté et adopté à la rencontre du 24 janvier 2024.

À ce point de la discussion, les membres décident de se recentrer sur l'ordre du jour. Le document des points de suivi ainsi que le tableau de suivis des résolutions serviront désormais à établir l'ordre du jour des assemblées.

5. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- M^{me} Corriveau encourage l'achat local en visitant les salons de Noël qui auront lieu dans le quartier ou à proximité.
 - **Salon de Noël du Cercle de fermières Sainte-Geneviève-de-Sainte-Foy**, les **12 et 13 novembre**, de **11 h à 16 h**, Centre communautaire Claude-Allard ;
 - **Salon de Noël des Artisanes au fil du temps les 4 décembre**, de **10 h à 15 h** au **Centre** communautaire de Cap-Rouge 4473, rue Saint-Félix
 - **Marché de Noël de la Maison Routhier** les **25 et 26 novembre 2023** de **10 h à 16 h 30**, **3325 rue Rochambeau**
- Concours d'art public pour la façade du Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy. La ville est actuellement en processus d'analyse des projets présentés.
- Le Campanile s'illuminera, avec la contribution de la ville, à partir du 25 novembre.
- M^{me} Corriveau et M^{me} Éloïse Gaudreau indiquent que la formation sur l'éthique qui aura lieu le 16 novembre a été préparée spécialement pour notre conseil de quartier et qu'elle sera animée par M^e Isabelle Chouinard, directrice à la division des affaires juridiques de la ville de Québec.

7. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

M. Daniel Desroches et Mme Marie-Ève Martel proposent au conseil de quartier d'adopter une résolution pour la création d'un espace permettant d'honorer Mme Geneviève Marcon en raison du don qu'elle a fait à la Ville, soit un terrain d'une valeur de 4 M \$ appartenant à son entreprise.

Mme Anne Corriveau indique que la Commission de la toponymie comporte une règle à l'effet que le nom d'une personne ne peut identifier un lieu que si cette personne est décédée depuis au moins un an.

M. Desroches la remercie de cette information. Il va néanmoins transmettre une demande écrite au conseil de quartier et soumettre des moyens d'honorer Mme Marcon ou son entreprise. pour la remercier de sa démarche pour la conservation du Boisé Neilson.

Un citoyen émet des réserves sur la RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-62 qui a été adoptée le 25 octobre dernier avec l'ajustement « que le nombre de grands logements (5 et demi et plus) soit augmenté. Il explique que, selon lui, les administrateurs n'ont pas les compétences requises pour faire une telle recommandation.

Des administrateurs ainsi que M^{me} Gaudreau expliquent que cet ajustement a été clairement exprimé lors de l'atelier d'échange qui eut lieu en mai 2023 par des citoyens. De plus, le conseil adopte des résolutions et donne des avis selon sa compréhension des situations qui lui sont présentées ou qu'il étudie. En ce sens, le conseil croit avoir les compétences pour faire une telle recommandation.

9. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

- Programme de mobilisation en sécurité routière (suivi et info) (5 minutes)
 - M. Réal Jean demande si M^{me} Éloïse Gaudreau a reçu des précisions quant à la résolution de M. Luc Fournier portant sur les 16 passages piétonniers du quartier. Selon les informations fournies précédemment, une réponse était attendue vers du 29 septembre 2023. Mme Gaudreau s'est informée auprès de la personne responsable qui travaille actuellement sur ce dossier. Cette personne va bientôt soumettre des réponses sur les passages analysés, mais n'a pas précisé de date exacte.
 - M. Alexandre Perras a accepté de remplir le formulaire pour demander la somme de 3 000 \$ du programme offert par la ville. M. Réal Jean demande aux administrateurs de lui indiquer ce qu'ils considèrent comme les endroits prioritaires. MMS Daniel Laporte, Jacques Pelchat et Louis Champoux confirment quatre dossiers prioritaires :
 - la traverse piétonne sur le chemin des Quatre-Bourgeois,
 - l'avenue des Compagnons face au collège,
 - du chemin Sainte-Foy de la rue Laudance jusqu'à la rue Grandjean
 - la traverse du Versant nord au coin de la rue Alain.

Mme Gaudreau rappelle que le projet doit préciser les objectifs, les clientèles visées, les moyens utilisés et les coûts, M. Perras s'inspirera des demandes des autres conseils de quartier. M^{me} Andrée Giguère rappelle que le dossier doit comprendre des soumissions et être entériné par le conseil de quartier à la rencontre du 22 novembre avant d'être acheminé à la ville le 30 novembre, la date limite.

- État des trottoirs sur la rue Grandjean (résolution) (5 minutes)

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-70

RÉSOLUTION 23-10-25 CONCERNANT LA RÉFECTION DES TROTTOIRS DES RUES ENTOURANT LE QUARTIER DU CAMPANILE — SOIT L'AVENUE DES COMPAGNONS, LA RUE GRAND JEAN (des deux côtés), L'AVENUE MCCARTNEY ET LE CHEMIN SAINTE-FOY, LA RUE LAUDANCE, AINSI QUE SUR LE SENTIER RELIANT LA RUE DU CAMPANILE AU CHEMIN SAINTE-FOY.

Voir carte et photographies dans l'annexe 1.

- CONSIDÉRANT que la ville de Québec favorise le déplacement actif des personnes (vision de la mobilité active <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/mobilite-active/#:~:text=Qu'est%2Dce%20que%20la,%C3%A0%20bicyclette%2C%20etc.>);
- CONSIDÉRANT que le développement du quartier date de 1986, soit de 35 ans, et que les trottoirs et le sentier Promenade du Campanile ont été aménagés en même temps ;
- CONSIDÉRANT qu'il avait été choisi de construire plusieurs trottoirs menant à l'artère commerciale du Campanile en briques — les briques étant plutôt désignées pour des aménagements de propriétés privées — les trottoirs ont mal vieilli, sont arrondis, brisés à certains endroits et deviennent dangereux, surtout l'hiver ;
- CONSIDÉRANT que les trottoirs sont faits de matériaux différents et qu'au fil du temps, l'état des trottoirs réparés à la pièce est de qualité très inégale ;
- CONSIDÉRANT que l'usure des trottoirs en briques représente maintenant un danger pour les piétons, surtout l'hiver en raison de leur forme arrondie au centre et des accumulations de glace et d'eau sur les côtés ;
- CONSIDÉRANT que la machinerie de la ville n'arrive pas à déneiger ces trottoirs arrondis efficacement et contribue à leur détérioration d'année en année ;
- CONSIDÉRANT que plusieurs trottoirs de ciment comportent des bris à plusieurs endroits, surtout observés dans les entrées et les sorties carrossables.
- CONSIDÉRANT que le quartier comptait, déjà en 2016, une grande proportion de personnes âgées. La moyenne d'âge du quartier étant de 53 ans comparativement à 43,2 ans en moyenne pour l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Les données de 2021 devraient venir confirmer cet écart.
- CONSIDÉRANT que le quartier compte plusieurs RPA et autres résidences abritant des personnes de 70 ans et plus ;
- CONSIDÉRANT qu'une proportion croissante de cette population doit se déplacer avec des accessoires de marche et que les services de proximité comme l'épicerie, la pharmacie et les services de santé qui sont offerts sur la rue du Campanile sont essentiels à cette clientèle.
- CONSIDÉRANT qu'une partie des travaux a été faite au coin des rues Grandjean et des compagnons et que les bris constatés ailleurs sont de la même nature que ceux qui ont mené à ces travaux.

Sur proposition de Suzanne Roy, appuyée par Jacques Pelchat, il est résolu que le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy DEMANDE à la Ville de Québec de : **refaire et réparer** les trottoirs des rues identifiées dans le

but d'assurer la sécurité des citoyens durant les quatre saisons et qu'à titre de mesure correctrice urgente, la Ville de Québec **procède à des réparations urgentes aux endroits le nécessitant.**

Les proposeurs demeurent à la disposition des autorités compétentes pour les accompagner dans leur visite visant à constater l'état des lieux.

Annexe Carte

Liste des photographies

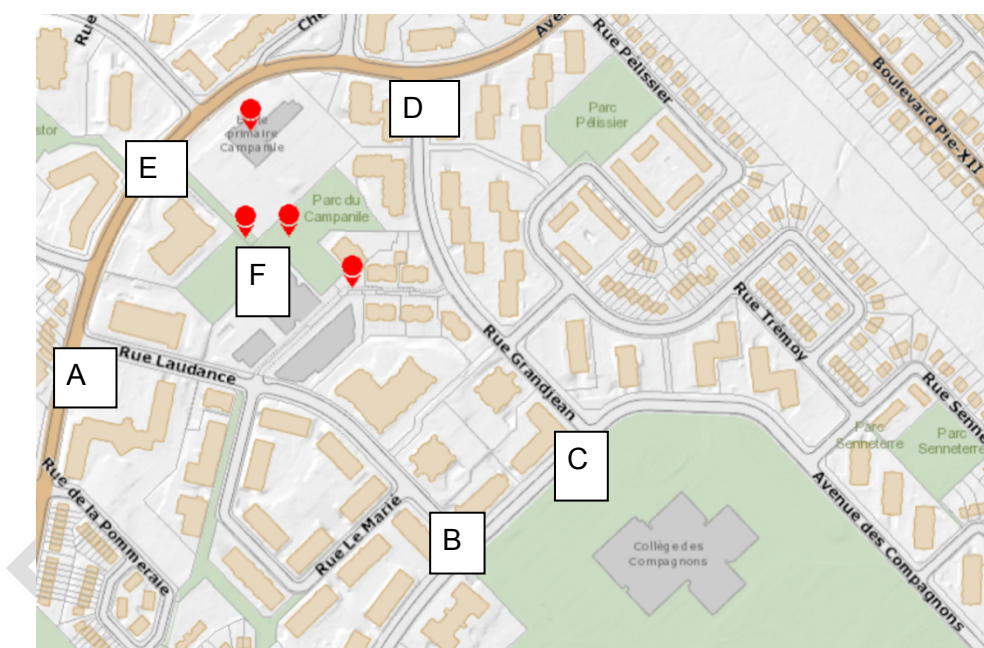
Points A à B : Rue Laudance, photographies numérotées 1 à 9

Points B à C : Avenue des compagnons, photographie 10

Points C à D : Rue Grand Jean, photographies 11 à 21 (avant les travaux), ainsi que A, B et C (travaux effectués)

Points D à A : Avenue McCartney et Chemin Sainte-Foy, photographies 22 à 27

Points E à F : sentier, photographies 28 à 31



M. Jacques Pelchat transmettra les photos à M^{me} Éloïse Gaudreau par un lien Google Drive.

Adoptée à l'unanimité

- Suivi de la séance d'information sur la Vision de l'immigration (5 minutes)

M^{me} Polovei brosse le tableau de l'immigration selon les statistiques de 2021.

- 45 235 immigrants permanents sont venus s'établir à Québec,

- + environ 25 000 étudiants, dont 50 % sont des étudiants de l'université Laval
- + les réfugiés, environ 3 000 Ukrainiens
- + réfugiés parrainés
- Plus du 1/3 des immigrants choisissent l'arrondissement Sainte-Foy en raison de :
 - La présence des écoles de francisation
 - La présence de plusieurs écoles, CEGEPS et Université
 - Les bons services de transport en commun
 - Bonnes possibilités d'emplois (Centres d'achats, épicerie, Institutions et gouvernement).

Bien que la ville fournisse des efforts, les moyens sont limités et amènent de la frustration chez les immigrants, notamment en terme

- De classes de francisation. — L'attente : de 5 à 6 mois ;
- Délais pour accorder des permis de travail. Peuvent aller jusqu'à 6 ans. C'était 2 ans auparavant.
- Manque crucial de garderies, ce qui confine les femmes à la maison et les oblige à vivre d'aide sociale et d'aide alimentaire.

La ville rencontre un problème de rétention malgré un manque de main-d'œuvre.

M^{me} Polovei va identifier des projets que pourrait soutenir le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

- Demande de présentation du Service de transports et de mobilité intelligente pour les interventions prioritaires en matière de sécurité routière (5 minutes)

La présentation du plan de sécurité routière que le conseil a demandée aura lieu au printemps 2024.

Par contre, le STMI présentera le 27 novembre la vision de la mobilité active visant à mettre en place différentes actions pour permettre des déplacements sécuritaires, efficaces, pratiques et accessibles aux personnes utilisatrices des transports actifs.

10. NOUVEAUX DOSSIERS

- Sécurité sur le chemin Sainte-Foy entre la rue Laudance et la rue Grandjean
M. Louis Champoux et M. Jacques Pelchat travaillent sur ce dossier en vue de présenter une résolution à une prochaine réunion.

Le travail progresse, mais n'est pas terminé. M. Pelchat est en attente d'une réponse relativement au règlement 144, La résolution doit couvrir toutes les zones scolaires de notre territoire. La principale zone est celle du chemin Sainte-Foy. Il faut tenir compte des impacts liés à la construction du tramway et à l'agrandissement de l'école du Campanile (500 élèves).

- Service À Vélo (**résolution**) (5 minutes)

M^{me} Valérie Poirier présente le projet de résolution dans lequel elle demande l'installation de stations de vélo sur le territoire de la Pointe-de-Sainte-Foy. Elle s'adressait d'abord à la ville. Cependant, Il convient plutôt d'acheminer cette résolution directement au RTC qui a la responsabilité du programme àVélo.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-71

- CONSIDÉRANT que le Réseau de transport de la capitale se donne pour mission d'assurer la mobilité des personnes sur son territoire.
- CONSIDÉRANT que le Réseau de transport de la capitale veut favoriser l'intégration de différentes solutions de déplacement.
- CONSIDÉRANT l'intention de sortir du centre-ville afin de rejoindre les usagers dans les secteurs périphériques de la Ville de Québec.
- CONSIDÉRANT que le quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, situé à l'ouest de la ville, est densément peuplé.
- CONSIDÉRANT que ce service est inexistant sur son territoire.
- CONSIDÉRANT que la station la plus proche de notre territoire est située à l'Université Laval.
- CONSIDÉRANT que des requêtes venant de citoyens et de citoyennes nous ont été adressées demandant l'implantation de stations de vélopartage àVélo dans notre quartier.
- CONSIDÉRANT que le Réseau de transport de la capitale est à réfléchir à l'élargissement de l'offre de service de vélopartage àVélo et à déterminer les futurs secteurs à desservir.

Sur proposition de Mme Valérie Poirier, appuyée par Mme Suzanne Roy, il est résolu que:

Le conseil de quartier de la Pointe de Sainte-Foy demande que son territoire soit desservi par le service de vélo-partage àVélo à assistance électrique. Nous proposons trois lieux pour l'établissement de stations, soit le Carrefour la Pérade, situé sur le chemin des Quatre-Bourgeois, l'édifice du ministère du Revenu, ainsi que l'artère commerciale du Campanile.

Adoptée à l'unanimité

11. AFFAIRES INTERNES

- Secrétariat (5 minutes)
 - Une citoyenne a transmis un courriel au secrétariat le 27 octobre. Elle voulait qu'on prenne en note un commentaire sur la couleur choisie, soit le noir, pour le projet de logements locatifs au 3500 chemin des Quatre-Bourgeois. Elle demande également de considérer la construction d'un passage piéton entre le parc Saint-Benoît et le chemin des Quatre-Bourgeois
Sur les conseils de M. Jacques Pelchat, elle a été invitée à exprimer ses opinions dans le formulaire de la consultation écrite qui se poursuit jusqu'au 1^{er} novembre 2023.
 - M^{me} Suzanne Roy annonce qu'elle sera absente pour la prochaine rencontre du 22 novembre. Elle ne pourra pas rédiger le procès-verbal de cette 10^e assemblée ordinaire. Le président, M. Réal Jean, le vice-président, M. Louis Champoux ainsi que M^{me} Éloïse Gaudreau en ont pris note et vont trouver une personne pour remplir ce mandat.

- Trésorerie (5 minutes)

M^{me} Andréa Giguère, trésorière, indique qu'il y a 1384,06 \$ en caisse. Elle a remboursé les frais approuvés lors de la séance de septembre concernant les dépenses liées au Prix Voisin remarquable et les jus distribués durant cette assemblée.

Elle indique que dorénavant, M^{me} Valérie Poirier est habilitée à signer des chèques. Elle va contacter la caisse Desjardins pour donner le même accès à M^{me} Suzanne Roy. Elle réitère que chaque déboursé prend deux signatures.

- Création d'une petite caisse (10 minutes)
Après discussion, ce projet a été abandonné.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-73

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyé par M^{me} Valérie Poirier, il est résolu d'autoriser une dépense de 21,83 \$ à M^{me} Suzanne Roy pour le remboursement des cocardes qui ont servi à identifier les administrateurs du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy aux événements estivaux.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-74

Sur proposition de M^{me} Andréa Giguère, appuyé par M. Marc Laporte, il est résolu de verser 21,83 \$ à M^{me} Suzanne Roy.

Adoptée à l'unanimité

12. DIVERS

- M. Jean-Luc Lavoie indique que « Le Campanile s'illumine » prendra lieu le 2 décembre au lieu du 25 novembre, en raison d'un délai demandé par le fournisseur.
- Le président M. Réal Jean demande un tour de table pour valider l'appui des membres du conseil sur le projet de tramway. Comme cet appui est unanime, il est proposé d'en faire une résolution.

RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-75

Sur proposition de M. Jean-Luc Lavoie, appuyé par M. Jacques Pelchat, il est résolu de réitérer l'appui du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy au projet de tramway.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Daniel Laporte, appuyée par M^{me} Diana Polovei de lever la séance à 21h15.

Adoptée à l'unanimité.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Suzanne Roy, révisé par M. Réal Jean, M. Louis Champoux et M^{me} Éloïse Gaudreau.

M. Réal Jean, président

M^{me} Suzanne Roy, secrétaire

Québec, le 1^{er} novembre 2023

Madame Suzanne Roy

Secrétaire du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

1130, route de l'Église

Québec (Québec) G1V 4X6

Objet : Lettre de démission au poste de présidente du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

Madame,

Par la présente, je souhaite vous informer de ma décision de renoncer aux fonctions de présidente du conseil de quartier de la Pointe de Sainte-Foy, et ce, en date d'aujourd'hui.

En effet, la présidence exige relativement plus de temps et de travail que je ne l'estimais. Or, je me vois dans l'obligation de me retirer.

Néanmoins, veuillez noter mon intention de continuer à siéger au sein du conseil de quartier en tant qu'administratrice.

Enfin, je tiens à vous remercier de votre précieuse collaboration pendant les quelques mois qu'aura duré mon mandat. Votre expérience est un atout important au bon fonctionnement de notre conseil.

Veuillez recevoir l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Valérie Poirier

